



Attention, une période de dépressions régressives et liberticides arrive.

Des mesures s'amoncellent au-dessus de la France et de son « modèle social », il faut s'attendre à des spirales descendantes, à des tornades pouvant emporter les monuments des acquis sociaux.

La force de la perturbation prévue est maximum, toutes les valeurs de solidarité, de mutualité, d'humanité peuvent se retrouver détruites.

Les élus et les politiques relayés par les médias ont entretenu la peur depuis le début de la pandémie. Les périodes de confinement se sont succédé avec leurs lots de réduction des libertés.

Aujourd'hui en France, les chiffres des contaminés et des hospitalisations s'améliorent, la vaccination s'étend, le couvre-feu recule... bref, la "liberté retrouvée" pointe son nez ! Mais les experts relancent l'angoisse : des variants surgissent venus d'Inde, d'Afrique... plus contagieux, plus dangereux que le vaccin ne reconnaîtrait peut-être pas ! Ils évoquent une nouvelle vague en octobre !

L'état d'urgence pourrait ainsi se prolonger et de fait devenir un état ordinaire.

Et comme si ce climat anxiogène ne suffisait pas, la réforme du chômage s'appliquera dès juillet 2021 et celle des retraites repointe son nez mettant en avant un fort déficit pour excuser les mesures qui seront prises : recul de l'âge de départ, augmentation du nombre de trimestres et montant des cotisations.

Les campagnes électorales se nourrissent de ce climat en y ajoutant les sentiments d'insécurité et d'identité.

Soyons vigilants pour qu'après cette crise sanitaire, nos libertés et acquis sociaux soient indemnes !

Ces acquis sociaux ont été portés par nos parents et nos grands-parents aux lendemains de la Seconde guerre mondiale pour « un ordre social plus juste » et des « jours heureux » à venir

« Afin d'assurer :

- l'établissement de la démocratie la plus large ; la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ; la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ; la liberté d'association, de réunion et de manifestation ; l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ; le respect de la personne humaine ; l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

- sur le plan économique : l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières ; le retour à la Nation des

sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ; le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ; la participation des travailleurs à la direction de l'économie

- sur le plan social : le droit au travail, au repos ; la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ; la garantie du pouvoir d'achat, la reconstitution d'un syndicalisme indépendant doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ; un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence ; la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauche et de licenciement ; l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre, une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;

- la possibilité effective pour tous les enfants de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée quelle que soit la situation de fortune de leurs parents [...] » (extraits du programme du Conseil national de la Résistance, mars 1944).

Préparons-nous à protéger, à fortifier, à reconquérir tous ces acquis sociaux menacés !

Un acte civique de résistance de citoyens conscients

Un geste hautement civique permettant la réappropriation des principes fondateurs de la République et la participation de tous au processus politique.